

Sujet : Re: Aménagement du puits des Anglais - demande de concession DPM

De : > phoarau (par Internet) <phoarau@casud.re>

Date : 03/03/2022 à 12:53

Pour : JOSSERAND Patrick - DEAL Réunion/SACoD/ULPS <patrick.josserand@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : DPM - DEAL Réunion/SACoD/ULPS <dpm.ulps.sacod.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour M. JOSSERAND,

A la lecture du dossier que vous nous avez transmis,, les travaux de restructuration du site du Puits des Anglais sont situés à proximité des Puits du « Baril » dont l'exploitation a cessé en 2017.

Aucun périmètre de protection est situé dans la zone de travaux du Puits des Anglais.

Aussi, le dossier tel que vous nous l'avez présenté ne fait l'objet d'aucune remarque de la part de la CASUD.

Cordialement.

PASCAL HOARAU

Directeur Général des Services Techniques



Tél. : 0.262.57.97.86 / Fax : 0.262.57.97.78

Email : phoarau@casud

Communauté d'Agglomération du Sud
Saint-Denis - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Port

